UNION SYNDICALE DES HOSPITALIERS DE NICE

4 Avenue Reine Victoria CS 91179 - 06003 NICE Cedex 1 www.cgtchudenice.org

ARCHET : 04.92.03.55.63 | PASTEUR : 04.92.03.76.61 / 04.92.03.34.59 | CIMIEZ : 04.92.03.44.73

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE
20 DEC. 2019
LE DIRECTEUR GENERAL
ARRIVEE N° :

Mr le Directeur Général
Hôpital de Cimiez
Grand Hôtel 4eme

Nice le 20/12/2019

Objet : Intempéries du 20/12/219

Monsieur le Directeur Général,

Suite à la décision de la Préfecture des Alpes Maritimes de fermer les crèches, les écoles, les collèges et les lycées le 20 décembre 2019 en raison de l'alerte météo pour épisodes pluvieux et inondations, certains agents risquent de se retrouver en difficulté concernant la garde de leurs enfants. D'autres pourraient subir des retards involontaires dus au trafic qui risque d'être également perturbé.

Les crèches hospitalières étant fermée pour les mêmes causses nous vous demandons que les agents qui ont été mis en repos forcé ce jour n'aient pas leurs heures décomptées de leur temps de travail.

Au vu de cette situation indépendante de la volonté des agents, la CGT souhaite que ces derniers ne soient pas pénalisés en cas d'absence ou de retard ce jour et ne soient pas sanctionnés par une retenue sur salaire.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT

GAUBERTI Stéphane

Secrétaire Général CGT CHU de Nice

USHN
CGT Hôpital de Cimiez
4 Av. Reine Victoria 06003 Nice cedex 1
Tél. 04 92 03 44 73 Fax. 04 92 03 43 67
Mail : cgt-ci@chu-nice.fr